



REVUE DE PRESSE 03 MARS 2023

# Apaisement de la Presqu'île : 17 associations reçues ce lundi

Le 8 février, 17 associations de Lyon adressaient un courrier au maire et président de la Métropole de Lyon pour s'opposer à la piétonnisation rue de la République et la fermeture de la rue Grenette aux automobilistes. Elles sont reçues ce lundi 27 février à la Métropole avant la restitution de la concertation attendue courant mars.

Parmi les destinataires du courrier, outre Grégory Doucet (EELV) et Bruno Bernard (EELV), les 17 signataires ont souhaité sensibiliser d'autres élus concernés par le périmètre et la concertation (20 juin-30 octobre 2022) dans le cadre du projet Apaisement de la Presqu'île : deux vice-présidents à la Métropole, Fabien Bagnon (EELV, mobilités) et Laurence Boffet (Métropole en Commun, participation et initiatives citoyennes), deux adjoints au maire de Lyon, Valentin Lungenstrass (EELV, mobilités) et Camille Augey (EELV, commerce) et les maires Yasmine Bouagga (EELV, 1<sup>er</sup>), Pierre Oliver (LR, 2<sup>e</sup>), Rémi Zinck (4e, EELV).

**« On nous a entendus mais on ne nous a pas comptabilisés »**

Les deux collectivités ont bien accusé réception de ce courrier. La Ville de Lyon annonce que la restitution de la concertation prévue en février, interviendra courant mars à une date qui sera annoncée sous peu. Est-ce à dire que Grégory Doucet et Bruno Bernard prennent le temps de réfléchir et d'écouter la voix des 17 associations (six d'habitants et onze de commerçants) représentant plusieurs centaines de personnes ?

Toujours est-il que la Métropole par la voix de Béatrice Vessiller (EELV), vice-présidente chargée de l'urbanisme et du renouvellement urbain, invite



Dès lors que le maire écologiste Grégory Doucet penchait pour une rue de la République 100 % piétonne lors de ses vœux, le 4 janvier dernier, de nombreuses associations lyonnaises de commerçants et d'habitants se sont émues, voyant dans cette annonce subite une « concertation biaisée » avant même sa restitution. Photo Progrès/Nadine MICHOLIN

les signataires à assister à une réunion ce lundi 27 février au siège de la Métropole.

Johanna Benedetti, présidente de l'association Carré Romarin (1<sup>er</sup>), espère obtenir des réponses avant la restitution mais craint un entêtement de la part des élus. « En tant que représentants d'associations de commerçants, nous avons assisté à différents ateliers et réunions mais nous n'avons pas le pouvoir de représentation quand on vote. On apprend que la concertation fait état de 1 200 personnes. On nous a entendus mais on ne nous a pas comptabilisés. Quelle valeur accorder à ces ateliers et à cette concertation ? Si c'était le cas, le taux de participation serait bien plus élevé ! » questionne-t-elle.

En attendant, la pétition « Non à l'interdiction de la rue Grenette aux voitures » lancée pour faire infléchir les élus écologistes, a déjà recueilli près de 840 signatures : « On s'aperçoit que les habitants découvrent le projet à travers la pétition dans nos commerces » constate à regret Johanna Benedetti.

Les signataires plaident pour le scénario A qui présente le

moins de changements. Il a pour vocation de désengorger la rue Édouard Herriot et la place Bellecour, de préserver les bus jusqu'à l'Hôtel de ville et la circulation rue Grenette avec ses 10 000 véhicules par jour. A contrario, ils pointent plusieurs périls dans le scénario B : la mise en danger des équilibres entre riverains, commerces, enseignes et entreprises, la modification du plan de transport TCL avec la disparition des correspondances de bus à l'Hôtel de ville et le report des lignes fortes sur les quais de Saône et la rue Grenette et l'absence d'études d'impact. Enfin, ils dénoncent « ce projet déjà acquis pour la municipalité et la Métropole, après une pseudo-concertation ».

Nadine MICHOLIN

**Les 17 associations signataires :** Commerçants Ancienne-Préfecture, Accor Victor-Hugo, Carré Romarin, La Vitrine des Pentes, Gambetta Commerces, Croix-Rousse Le Village, My Presqu'île, So Vieux-Lyon, Vaise Centre 9, Mercière-Dubois, Lyon Coté Croix-Rousse, et habitants Célestins Demain, Habiter Rue Mercière et les comités d'intérêts locaux Centre Presqu'île, Renaissance Vieux-Lyon, Sud Presqu'île-Confluence et La Croix-Rousse n'est pas à vendre.

GRAND AUDITION

UNE ADAPTATION SUR-MESURE

# Presqu'île piétonne : vers « une zone à trafic limité » rue Grenette

Ce lundi 27 février au siège de la Métropole, de nombreux élus dont Emeline Beaume (EELV), vice-présidente à l'économie et au commerce ont reçu 17 associations qui craignent la mise en place du projet d'apaisement de la Presqu'île. Elles seront de nouveau réunies le 10 mars, avant la restitution.

**L**e 8 février, 17 associations ont interpellé par courrier de nombreux élus dont le maire et le président de la Métropole de Lyon pour s'opposer au scénario B du projet d'apaisement de la Presqu'île, comment avez-vous perçu ce geste rarissime ?

« Cette lettre était la bienvenue. Elle a amplifié certains partis pris comme la desserte logistique et permis d'aborder tous les points de vigilance. Elle a donné l'occasion à Vincent Monot (EELV, vice-président du Sytral de rappeler que l'on ne veut pas détériorer les transports en commun ».

Est-ce à dire que vous réfléchissez à une troisième voie, autre que celle des scénarios A ou B ?

« Cette réunion a permis d'insister sur certains points et de les mettre en mode urgence ».

Vous comprenez que les habitants et commerçants s'opposent à la fermeture de la rue Grenette aux automobilistes ?

« Nous avons bien précisé qu'il n'y aurait pas de Voie lyonnaise à cet endroit. On rentre dans un parti pris de zone à trafic limité. Le gros sujet, ce sont les livraisons. Le 10 mars, nous allons discuter ensemble du plan de circulation. On aura des données plus transparentes ».

Les 17 associations s'opposent aux déplacements des lignes de bus sur les quais de Saône, entendez-vous les craintes de celles de la Croix-Rousse ?

« On sait que l'essentiel des con-



Dans le cadre du projet d'apaisement de la Presqu'île, le scénario B privilégie la piétonnisation de la rue de la République et la fermeture de la rue Grenette aux automobilistes où circulent 10 000 véhicules par jour, à l'exception des lignes de bus et des livraisons. Archive Photo Progrès/R. MOULLAUD

« Il faut rendre la ville plus apaisée et plus adaptée aux fortes chaleurs. »

**Emeline Beaume, Vice-présidente à l'économie et au commerce**



nexions entre l'Hôtel de Ville et la Croix-Rousse a lieu en métro. Les bus arriveront en bas des pentes. Les lignes 15 et 18 ne seront pas coupées en deux. Ce sera la même offre pour monter sur le plateau ».

**Néanmoins, il faudra parcourir une distance à pied entre le métro A et les quais ?**

« C'est pour cela que l'on regarde finement les besoins. Il faut regarder tous les flux et les besoins de chalands. Il nous faut

des données. »

**Les associations dénoncent la méthode de la concertation, notamment sur la représentativité des voix par représentant ?**

« On a enregistré 6 000 participants tous modes confondus, entre les réunions, les ateliers, l'enquête et la concertation. Toutes les contributions collectives ont une valeur. Les données de l'enquête ménages déplacements (EMD) comptent pour la voix de

la Presqu'île. Financée à 80 % par la Métropole, nous aurons un retour de cette enquête le 8 mars. Il faut rendre la ville plus apaisée et plus adaptée aux fortes chaleurs. »

**Les élus sont-ils parvenus à réduire les points de vigilance des 17 associations ?**

« On veut maintenir la qualité de service des transports en commun, voire l'améliorer. Des solutions sont en train d'être étudiées. C'est l'objet du comité de suivi participatif du 10 mars. Bruno Bernard, président de la Métropole ne veut pas de perte d'efficacité. Sur l'évolution des linéaires commerciaux, on ouvre un temps de travail courant mars sur les solutions pour les activités en rez-de-chaussée et les professionnels qui entrent et sortent de la Presqu'île, type artisans. Notre sujet, c'est de maintenir la diversité d'activités. Sur le coût immobilier des fonds

## REPÈRES

► **Le scénario A** allège le secteur du Bât d'Argent et la rue Joseph-Serlin (Lyon 1<sup>er</sup>) tout en gardant les transports en commun sur l'axe de la rue de la République.

► **Le scénario B** rend piétonne la rue de la République et le report des lignes fortes de bus sur les quais de Saône et rue Grenette, laquelle sera interdite aux voitures.

de commerce, il faut voir comment la puissance publique peut agir. Ce sera le sujet du 3<sup>e</sup> comité de suivi. Le rendu formel aura lieu après le 10 mars, au sein de réunions publiques dans les mairies.»

**Propos recueillis par Nadine MICHOLIN**



Les associations ont pu évoquer «les points de tensions sur le projet d'apaisement de la Presqu'île». Photo Progrès/Nadine MICHOLIN

## Réactions dans le quartier : « Le sentiment que la décision est actée »

**Olivier Michel, président de My Presqu'île, structure de management du centre-ville :** « Si 17 associations ont poussé un coup de gueule, ce n'est pas pour rien. On a le sentiment que la décision est déjà actée avant le vote du conseil métropolitain. À aucun moment, le scénario A pour lequel on est tous favorables, a été abordé. Il n'a été question que du scénario B. Nos avis et nos craintes ont été écoutés, pas sûr qu'elles aient été entendues. On va se battre sur le sujet de la desserte logistique et des connectivités avec l'Hôtel de Ville. Que représentent 6 000 personnes comptabilisées, au regard de tous les acteurs connectés en Presqu'île ? On a perdu du chiffre d'affaires en Presqu'île et l'e-commerce n'est pas la seule

explication. On perd aussi la population vivante. »

**Johanna Benedetti, présidente association Carré Romarin :** « A tour de rôle, nous avons évoqué les points de tensions sur le projet d'apaisement de la Presqu'île. En revanche, aucune information n'a filtré. Nous sommes conviés le 10 mars à une réunion où nous aurons plus d'éléments concrets sur les études d'impact et la faisabilité. On demande aux élus de nous faire confiance. Nous avons tous des expertises sur l'usage de la Presqu'île, la majorité d'entre nous y habite et y travaille. On peut aller plus loin sur le scénario A. On est favorable à une garantie du parcours des riverains, à une diminution du transit automobile mais on ne veut pas du bricolage. Quand on

voit la diversité et la richesse de notre cœur de ville, il faut un projet à la hauteur du territoire. »

**Dominique Poignon, administrateur du CIL Centre Presqu'île :** « On est unanime pour privilégier le scénario A et montré que le B est très pénalisant. J'ai insisté sur le fait qu'il n'y a pas d'étude d'impact. Or, on va couper une rue transversale de la Presqu'île. Ce changement de mode de circulation va prendre des années. La piétonnisation de la rue de la République n'a aucun intérêt pour les habitants. Ce qui est infantilisant c'est que la décision politique est prise d'abord, et les études sont réalisées après. Au final, on a obtenu d'être associé à l'approfondissement d'une solution qui ne nous plaît pas ! »

**Recueillis par N.M.**



Rue Grenette, une artère vitale empruntée par des milliers d'automobilistes, chaque jour. Le projet des écologistes condamne le seul axe traversant Saône-Rhône - Photos © Lyon People

**Texte : Fanny Suteau** - D'ici 2025, la Ville de Lyon prévoit de piétonniser la rue de la République et de l'aménager avec du mobilier d'aire d'autoroute. Dans un courrier adressé à la mairie de Lyon, 17 associations de riverains et de commerçants affirment leur opposition à ce projet.

Toujours de belles trouvailles chez les écologistes. Quoi de mieux que de piétonniser la célèbre rue de la République, où les bus circulent, pour compliquer la circulation dans le centre-ville et sur les quais de Saône ? Commerçants, riverains, associations et fédérations se mobilisent et s'opposent à ce projet mais peinent à se faire entendre si l'on en croit les retours de la dernière réunion à la Métropole.



Rue de la République. Voici la partie que la Ville prévoit de piétonniser... après avoir déplacé les lignes de bus sur les quais de Saône. Leur connexion directe avec le métro disparaîtrait.

Dans le cadre « de l'apaisement » du centre de Lyon intitulé « Presqu'île à Vivre », la mairie écologiste continue de justifier sa mesure en s'appuyant sur une consultation auprès des Lyonnais, débuté depuis le mois de juin 2022. « Les Lyonnais sont à plus de 60% favorables à ce que l'ensemble de la rue de la République devienne piétonne », comme le prévoit le scénario B, affirme **Grégory Doucet**.

En Presqu'île, 174 000 déplacements quotidiens sont effectués en transport en commun. Malgré tout, les bus ne circuleront plus rue de la République. La solution des écologistes : dévier les transports en commun et les cyclistes par la rue Grenette qui sera dorénavant fermée à la circulation automobile.



Le quai Saint Antoine et le quai Saint Vincent sont déjà un enfer vert depuis la réduction à une voie. Il leur faudra, en plus, absorber le trafic de la rue Grenette. Prochaines cibles: le quai Tilsitt et le quai Maréchal Joffre - Photo MJ

C'est pourtant un axe majeur pour permettre aux riverains de traverser la Presqu'île, entre Bellecour et l'Hôtel de Ville. De plus, le déport des lignes de bus sur les quais de Saône ne peut qu'aggraver davantage les conditions de circulation dans ce secteur où la circulation des automobiles ne se fait plus que sur une voie.

**17 associations de riverains et commerçants écrivent à la Mairie de Lyon**

Début février, 17 associations ont tenu à écrire à la Métropole ainsi qu'à la Mairie de Lyon. « Quelques 60% de 3000 participants ne permet pas aujourd'hui d'établir un plébiscite sur un projet qui impactera des milliers de Lyonnais quotidiennement ». Elles soulignent le fait que les habitants et les commerçants de la Presqu'île sont sous-représentés dans cette étude.

Les associations appréhendent la fermeture de la rue Grenette à la circulation automobile qui couperait le dernier accès Saône/Rhône du Nord de la Presqu'île et entraînerait de sérieuses complications pour les déplacements. Elles redoutent la mise en danger de l'équilibre entre riverains, commerces indépendants, enseignes et entreprises.



Des quais de Saône aux quais du Rhône, la rue Grenette ne serait ouverte qu'aux bus et aux cyclistes selon le scénario cauchemardesque imposé par les écologistes

« Durant la phase de concertation, nos nombreuses questions sur les enjeux ainsi que nos courriers sont actuellement restés sans réponse », peut-on lire dans leur courrier. Les associations espèrent se faire entendre et se disent favorables au scénario A qui présente moins de changements pour les riverains, commerçants et habitants de la Presqu'île que le scénario B.

Sur leur flyer, elles indiquent être « favorables à la diminution de la voiture, nous souhaitons l'apaisement de la Presqu'île mais ces évolutions urbaines ne doivent pas être au prix d'une dégradation des mobilités et des conditions de déplacements au cœur de la ville de Lyon et de la Métropole ».

### **Deux pétitions contre la piétonisation de la Presqu'île**

**Antoine Nanterme** a lancé début janvier une pétition pour dire « Non à la piétonisation complète de la rue de la République et à la fermeture de la rue Grenette à la circulation automobile ». Ce dernier espère ainsi mettre fin à l'aggravation des conditions de circulation et stopper les dépenses publiques inutiles de la ville. Il s'interroge sur la mise en place d'un tel projet. « J'ai beau regarder le projet dans tous les sens, je ne comprends pas comment les bus vont circuler », s'inquiète l'avocat.



Antoine Nanterme, avocat... de la rue de la République et de la rue Grenette.

« Le projet participatif est biaisé puisqu'on ne nous a pas proposé d'autres alternatives. Demandons une vraie concertation », indique Antoine Nanterme « La rue Grenette n'est pas large, les quais de Saône sont déjà très embouteillés, les temps de trajet vont être considérablement rallongés et les horaires seront intenable ».

Une seconde pétition a aussi été lancée par **Jean-François Bailly**, commerçant de la Presqu'île, intitulée « Non à l'interdiction de la rue Grenette aux voitures ». Pour ce dernier, ce projet « portera atteinte à la mobilité des visiteurs, travailleurs et riverains qui empruntent ces parcours de transport en commun très utiles et complémentaires de la ligne métro A ».

Grâce à cette mobilisation, commerçants et riverains espèrent encore faire entendre leurs préoccupations et souhaitent que ce projet soit abandonné par la Métropole de Lyon...

# Quais Tilsitt et Maréchal Joffre : une centaine de places de stationnement pourrait être supprimée

Qu'est-ce qui se trame du côté des quais de Saône dans le sens Nord-Sud ? Selon nos informations, des études de la Métropole viennent de débiter quai Tilsitt et quai Maréchal Joffre qui le prolonge jusqu'à Perrache.

« Il est encore trop tôt pour évoquer un profil d'aménagement » explique Fabien Bagnon (EELV), vice-président à la Métropole en charge des mobilités qui concède toutefois : « Par contre, il s'agit de proposer un aménagement sécurisé pour les cyclistes et les utilisateurs de trottinettes. »

## ■ Gagner de la place

Le décès à trottinette de deux adolescents après une collision avec une ambulance le 22 août 2022 quai Maréchal-Joffre alors qu'ils circulaient sur la voie réservée aux bus et aux deux-roues, est encore dans tous les esprits.

Comment faire pour gagner de la place, sans supprimer l'usage de la voiture sur les deux voies ? Il semblerait que la Métropole étudie la suppression des places de stationnement. En faisant les comptes, on en dénombre 124 de part et d'autre des deux quais, soit 40 côté Saône et 84 côté immeubles, une place G.I.C. (Grand Invalide Civil), cinq mètres pour les deux roues et dix mètres de desserte. Un scénario qui inquiéterait déjà les riverains du secteur.



Quai Maréchal Joffre. Photo Progrès/Michel NIELLY

# Quai Rousseau : le projet inquiète aussi dans le 2<sup>e</sup>

Après un refus conjoint du projet de téléphérique finalement abandonné, Pierre Oliver (LR), maire du 2<sup>e</sup> soutient les positions de l'édile de La Mulatière, Véronique Déchamps (DVD) au sujet de l'aménagement de la future Voie Lyonnaise quai Jean-Jacques Rousseau. Il craint un enclavement du centre-ville, mais aussi de Confluence.

Un différend touche de nouveau les mobilités entre l'opposition de droite et la Métropole écologiste. Il s'agit du projet de réaménagement du quai des Étroits et du quai Jean-Jacques Rousseau qui relie le pont de la Mulatière à la Montée de Choulans, soumis à concertation (30 janvier-10 mars).

Prévu pour d'ici à la fin 2025, il prévoit une double voie strictement réservée aux vélos pour la Voie Lyonnaise 5, une voie partagée par les bus et les voitures en sens unique et l'élargissement des trottoirs pour les piétons. S'il concerne directement la Mulatière et Lyon 5<sup>e</sup>, il impactera aussi le 2<sup>e</sup> arrondissement de Lyon. D'autant qu'à ce jour, la circulation du Sud vers le Nord est trois fois plus importante que dans le sens inverse, avec 4 000 véhicules par jour contre 1 500 dans le sens Nord-Sud.

Véronique Deschamps a développé un projet alternatif : des trottoirs un peu réduits et un scénario qui permettrait de garder les deux sens de bus et de vélos, en supprimant un sens de voiture, afin de faire cohabiter les vélos et les bus sur la voie côté Saône et n'écarte pas l'hypothèse d'une estacade (plateforme surélevée faite de pieux, pilotis pour les piétons). L'idée étant pour l'édile de préserver la ligne 8 du bus et beaucoup de marche pour les riverains (jusqu'à 1,3 km pour relier à pied, Perrache au Nord et le Pont de la Mulatière au Sud).

Pierre Oliver, maire du 2<sup>e</sup> soutient la démarche de Véronique Déchamps : « Elle crée des solutions alternatives positives pour pallier les options de Fabien Bagnon extrêmement orientées qui



Le quai Jean-Jacques Rousseau, sera fermé dans l'un des deux sens aux automobilistes.

Photo d'archives Progrès/Richard MOUILLAUD

ne prennent pas en compte les avis des riverains et des habitants des secteurs adjacents. »

Si le quai Jean-Jacques Rousseau doit être privé d'une voie d'accès aux automobilistes dans le sens Sud-Nord, davantage de véhicules convergeront alors via l'axe Nord-Sud qui longe le Rhône entre le pont De-Latre-de-Tassigny et celui de Perrache, pour accéder en Presqu'île. Une artère déjà embouteillée aux heures de pointe où défilent en-

tre 50 000 et 80 000 véhicules chaque jour.

## « Une mesure nouvelle d'enclavement de la Confluence »

Le président des Républicains à Lyon estime que « l'on porte atteinte encore une fois aux automobilistes ». Il craint un enclavement du centre-ville, mais aussi de Confluence avec une nouvelle modification : « On a un amé-

nagement en cours, Esplanade François Mitterrand, avec une partie de la rue Smith qui sera fermée, entre Montrochet et l'Esplanade, assorti d'un changement de sens. C'est une mesure nouvelle d'enclavement de la Confluence qui va continuer à faire fuir les familles. Les automobilistes devront se reporter quai Perrache pour la plus grande crainte des riverains » redoute-t-il.

Nadine MICHLIN

## LA CONCERTATION COURT JUSQU'AU 10 MARS

La plateforme "Je participe GrandLyon.com", concernant le réaménagement du quai des Étroits et du quai Jean-Jacques Rousseau, fait état à ce jour de 127 contributions, 909 votes et 217 participants. Les principes d'aménagement proposés (3 perspectives) sont exposés dont les impacts supplémentaires.

• **Si le sens unique Nord-Sud est retenu**, les lignes de bus Junior Direct ne pourront plus s'arrêter devant le groupe scolaire Bellevue le matin. Par contre

la dépose/repose des élèves en voiture sera toujours possible, quelle que soit la direction ensuite.

• **Si le sens unique Sud-Nord est retenu**, le quai des Étroits ayant une largeur actuelle plus importante qui permet de gérer les démarrages des véhicules (sauf poids lourds), il faudra une estacade plus légère et uniquement pour les piétons. Les lignes de bus Junior Direct ne seront pas impactées. Par contre, la dépose/repose des élèves en voiture ne sera possible qu'en repartant vers le Nord.

### ■ Le calendrier prévisionnel du projet

**Du 30 janvier au 10 mars** : concertation réglementaire  
**Été 2023** : bilan de la concertation.

**2<sup>e</sup> semestre 2023** : désignation de l'équipe en charge de la conception du projet (maître d'œuvre).

**2024-2025** : Études puis désignation des entreprises qui réaliseront les travaux

**À partir de 2026** : Travaux de réaménagement du quai



# Pont Morand : moins de place pour les voitures, plus pour les cyclistes et les piétons

**Lundi 6 mars débutent les travaux de transformation du pont Morand (Lyon 6e). Attention, l'ouvrage sera à sens unique pendant la première partie du chantier. L'accès rive gauche vers rive droite sera fermé.**

Attention, si vous avez l'habitude de prendre le volant dans le secteur, il va falloir vous armer de patience. D'abord en raison du chantier : à partir de lundi, et durant quasiment deux mois, le pont Morand sera fermé dans le sens rive gauche/rive droite. À l'issue, il n'y aura plus qu'une seule voie de circulation dans chaque sens.

Ces travaux (et les crispations qui s'annoncent côté Lyon 6e) sont parfaitement assumés par l'exécutif métropolitain qui a annoncé le projet par communiqué ce jeudi, le justifiant par un « rééquilibrage » nécessaire.

« Aujourd'hui, l'automobile occupe 56 % de la voirie sur le pont Morand alors que cette mobilité



À l'issue des travaux, la répartition sera de 36 % pour les piétons, 27 % pour les cyclistes et 37 % pour les automobilistes. Photo Progrès/Michel NIELLY

ne représente que 37 % des déplacements aux heures de pointe en semaine, et seulement 30 % le

week-end », affirme le vice-président en charge des mobilités, Fabien Bagnon (EELV). Objectif,

augmenter « sensiblement » l'espace dévolu aux piétons et aux cyclistes « pour offrir des chemi-

nements confortables et sécurisés à celles et ceux qui empruntent majoritairement le pont ». Piétons et cyclistes, donc. « À l'issue des travaux, la répartition sera de 36 % pour les piétons, 27 % pour les cyclistes et 37 % pour les automobilistes. »

Au terme de ce chantier qui devrait être livré autour du 19 mai, la largeur du trottoir principal aura été doublée tandis que la piste cyclable passera de 2,8 m à 4 mètres.

Le chantier ne sera pas une partie de plaisir. La première phase des travaux qui débute ce lundi 6 mars s'étendra sur sept semaines.

Période durant laquelle une seule voie de circulation automobile sera maintenue du 6 vers le 1<sup>er</sup>, en direction de la Presqu'île, tandis que dans le sens inverse, les automobilistes pourront utiliser le pont Lafayette ou le pont Winston Churchill pour traverser le Rhône.

Pendant les quatre dernières semaines des travaux, les deux sens de circulation seront rétablis.

## Classement des villes où il fait bon vivre : Lyon à la 77e place



Lyon et ses tours du quartier de la Part Dieu vues depuis l'esplanade de Fourvière. Photo Progrès/MAXIME JEGAT

**Selon le dernier classement de l'association "Villes et Villages où il fait bon vivre", sur 34 820 communes françaises, Lyon se trouve à la 77e place.**

C'est la douche froide pour la capitale des Gaules.

Alors que Lyon a raflé plusieurs années de suite dans le baromètre d'Arthur Loyd le titre de métropole la plus attractive de France, son classement dégringole dans le nouveau palmarès de l'association "Villes et Villages où il fait bon vivre", qui vient d'être publié dans le JDD.

Sur 34 820 communes françaises, Lyon se trouve à la 77e place. Elle perd 14 places et se situe derrière Annecy, classée 7e, et Saint-Etienne, 37e.

Si les communes de taille moyenne continuent d'attirer

(Angers et Guéthary conservent leur 1<sup>re</sup> place), le classement des métropoles chute. Marseille perd 25 places.

Plus généralement, toute la façade Ouest du pays est ré-compensée.

**Nouveau critère : la qualité de l'air**

Ce classement s'appuie sur une méthodologie basée sur 198 critères, rassemblés en 10 catégories (qualité de vie, santé, commerces et services...). Selon l'association, l'ordre de priorité est déterminé par un sondage réalisé auprès d'un panel représentatif, constitué de plus de 1 000 personnes : la santé, la sécurité et la qualité de vie arrivent en tête.

Nouveauté de ce palmarès, l'ajout de la catégorie « Protection de l'environnement », avec des critères dédiés à la qualité de l'air.

# Quelle somme déboursier pour un deux-pièces à Lyon ?

Prisés aussi bien par les primo-accédants que les investisseurs, les deux-pièces font l'objet d'une concurrence forte entre acquéreurs. À Lyon, le prix d'un tel appartement peut fortement varier en fonction des quartiers. Le Progrès fait le point.

À Lyon, il s'en vendrait un peu plus de 2 000 par an. Les deux-pièces sont, après les trois-pièces, les appartements les plus recherchés dans la ville. La raison ? Cette typologie de logement suscite les convoitises de nombreux acquéreurs, au profil très différent. Elle répond parfaitement à différentes stratégies d'acquisition.

## « Convoités par des cadres qui naviguent entre Lyon et Paris »

« Les T2 répondent aussi bien à la volonté d'achat des primo-accédants, que des acquéreurs à petit budget, des investisseurs locatifs ou encore de parents d'étudiants préférant faire une acquisition plutôt que de louer un logement à leur enfant », détaille Grégory Mauron, directeur de huit agences Guy Hoquet à Lyon. « À la marge, les T2 sont aussi convoités par des cadres qui naviguent entre Lyon et Paris par exemple. »

La concurrence entre acquéreurs étant forte, la valeur de ce type de bien a tendance à être très élevée lorsqu'on la rapporte au mètre carré. Selon les statistiques de la Chambre des Notaires du Rhône, il faut en effet compter sur un budget médian de 5 200 €/m<sup>2</sup>, tous arrondissements confondus. Mais, bien sûr, tous les biens et tous les quartiers ne se valent pas. La fourchette de prix d'un T2 à Lyon peut varier de 3 000 € à plus de 6 000 €/m<sup>2</sup>.

## ■ Les quartiers les plus chers

Sans surprise, les quartiers où le prix des T2 atteint des sommets se situent dans les trois arrondissements les plus chers de la ville, à savoir les 2<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> arrondissements.

« Ceux qui ont les capacités financières suffisantes pour acheter dans ces quartiers font le choix de la sécurité. Certes les prix sont élevés, mais il s'agit de valeurs patrimoniales sûres, qui ne se dévaluent pas », analyse Grégory Mauron.

## ■ Les secteurs où trouver des petits prix

Lorsqu'un marché immobilier est trop cher pour son



C'est dans le secteur de la place des Jacobins (Lyon 2<sup>e</sup>) que le prix des deux-pièces est le plus élevé à Lyon. Photo d'archives Progrès/Pierre AUGROS

« Sur le marché des T2, c'est difficile de trouver dans le centre de Lyon à moins de 4 500 €/m<sup>2</sup> »

Grégory Mauron, directeur d'agence Guy Hoquet

budget, un acquéreur a deux solutions : soit il revoit à la baisse ses prétentions de surfaces, soit il s'éloigne.

Mais lorsqu'on parle de T2, revoir à la baisse la surface du logement paraît compliquée. Alors, à moins de faire le coup de sa vie, difficile de ne pas cibler d'autres quartiers. « Sur le marché des T2, c'est difficile de trouver dans le centre de Lyon à moins de 4 500 €/m<sup>2</sup> », prévient Gré-

gory Mauron.

Les opportunités en dessous de ce prix se situent essentiellement dans les 5<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> arrondissements.

## ■ Le bon rapport qualité prix

Si l'on n'a pas le budget pour acheter dans les plus beaux arrondissements mais que l'on ne souhaite pas pour autant trop s'éloigner du centre-ville, certains quartiers

peuvent s'afficher comme une bonne alternative. « Tout dépend de la stratégie d'investissement », selon Grégory Mauron.

Les investisseurs pourront jouer la sécurité dans le 3<sup>e</sup> arrondissement, en ciblant les quartiers **Villeurbanne**, **Baraban** ou **Sans Souci** (autour de 5 000 €/m<sup>2</sup>). « S'ils cherchent à tout prix la rentabilité, attention au DPE des appartements et au prix d'achat : nous sortons d'une période euphorique. Cela peut être financièrement très risqué d'acheter 20 000 € trop cher dans le 8<sup>e</sup> arrondissement par exemple. »

## ■ Cibler des valeurs sûres »

« Les primo-accédants ont tout intérêt à cibler les T2 dont le prix se situe entre 4 800 et 5 200 €/m<sup>2</sup>. » On trouve dans le quartier de la **Préfecture** (Lyon 3<sup>e</sup>), à **Gerland** (Lyon 7<sup>e</sup>) ou à **Vaise** (Lyon 9<sup>e</sup>).

Enfin, pour les parents cherchant à acheter pour installer leur enfant étudiant, « je leur conseille d'avoir une vision patrimoniale. En toute logique, ils ne revendront pas avant cinq ans », estime Grégory Mauron. « La pertinence de l'investissement se calculera alors sur la plus-value réalisée. Il faut donc cibler des valeurs sûres, où les prix ne sont pas parmi les plus élevés mais qui ont encore du potentiel comme Jean-Macé ou le quartier de la Préfecture. »

Yann FORAY

## REPÈRES

### ■ Les quartiers où les T2 sont les plus chers

- 6 960 €/m<sup>2</sup> **place des Jacobins** (Lyon 2<sup>e</sup>)
- 6 880 €/m<sup>2</sup> dans le **quartier d'Ainay** (Lyon 2<sup>e</sup>)
- 6 450 €/m<sup>2</sup> autour du **parc de la Tête d'Or**
- 6 400 €/m<sup>2</sup> **rue Victor-Hugo** (Lyon 2<sup>e</sup>), **cours Franklin-Roosevelt** (Lyon 6<sup>e</sup>) et aux **Brotteaux** (Lyon 6<sup>e</sup>)
- 6 000 €/m<sup>2</sup> sur le **plateau de la Croix Rousse** (Lyon 4<sup>e</sup>).

### ■ Les quartiers où les T2 sont les moins chers

- 4 460 €/m<sup>2</sup> dans le quartier de la **Gare de Vaise** (Lyon 9<sup>e</sup>)
- 4 390 €/m<sup>2</sup> dans le quartier de **Gorge de Loup** (Lyon 9<sup>e</sup>)
- 4 290 €/m<sup>2</sup> à **Saint-Rambert** (Lyon 9<sup>e</sup>)
- 3 990 €/m<sup>2</sup> dans le quartier des **États-Unis/Mermoz** (Lyon 8<sup>e</sup>)
- 3 850 €/m<sup>2</sup> dans le quartier du **Point du Jour** (Lyon 5<sup>e</sup>)
- 3 560 €/m<sup>2</sup> sur le plateau de la **Duchère** (Lyon 9<sup>e</sup>)

# À la Croix-Rousse, les prix de l'immobilier baissent



Dans le quartier de la Croix-Rousse, le prix des logements semble désormais plafonner. Photo Progrès/Maxime JEGAT

**Les prix ont cessé de grimper dans le 4<sup>e</sup> arrondissement de Lyon, celui de la Croix-Rousse. Voilà qui va faire le bonheur d'acquéreurs, moins des vendeurs...**

Grâce à son quartier prisé de la Croix-Rousse, ses appartements Canuts ou encore ses quais de Saône, le 4<sup>e</sup> arrondissement a toujours séduit de nombreux acquéreurs lyonnais. Mais après des mois de flambée immobilière, les prix connaissent aujourd'hui un sérieux coup de frein.

Le marché semble atteindre un plafond... à la faveur de certains acquéreurs qui vont, peut-être, enfin pour voir réaliser leur rêve immobilier. Selon les statistiques de la

Chambre des notaires du Rhône, il faut compter sur un budget médian de 5 650 €/m<sup>2</sup> pour un appartement ancien dans le 4<sup>e</sup> arrondissement. Bonne nouvelle pour les acquéreurs, moins pour les vendeurs : le prix de l'immobilier a reculé de 1,5 % en 2022 dans cet arrondissement.

Plusieurs raisons expliquent aujourd'hui une baisse des prix de l'immobilier dans le 4<sup>e</sup> arrondissement de Lyon. La remontée des taux d'emprunt bancaire a fortement réduit le nombre d'acquéreurs potentiels sur ce marché où les prix sont déjà élevés. « Les vendeurs sont moins en position de force, ils doivent consentir à baisser leur prix », observe Anne Monard-Bretin, dirigeante de l'agence Guy Hoquet qui couvre ce secteur.

« Les vendeurs avaient pris pour habitude de proposer leur bien 15 000 à 20 000 € au-dessus du marché, anticipant une négociation. Désormais, si le bien n'est pas dans la moyenne des prix, les acquéreurs ne cherchent même pas à le visiter. »

Le spécialiste de ce marché prend l'exemple de ce propriétaire d'un T3 en bon état de 67 m<sup>2</sup>, situé sur le plateau de la Croix-Rousse, mis à prix 375 000 € au printemps 2022 qui, au bout de six mois, a dû accepter de le retirer de la vente pour le remettre quelques semaines plus tard à 349 000 €. « Il s'est alors vendu sans négociation en une semaine. Tout ne se vend plus à n'importe quel prix, l'euphorie, c'est fini. »

Même les logements très prisés comme les appartements Canut

ont cessé de voir leur prix grimper. « Un appartement de 127 m<sup>2</sup> ce type, au 4<sup>e</sup> sans ascenseur, refait à neuf, vient de se vendre 575 000 €. C'est un bien qui se vendait il y a un peu plus d'un an autour de 620 000 €. »

## Un afflux de petites surfaces à vendre

Le 4<sup>e</sup> arrondissement possède aussi de nombreuses petites surfaces dont la valeur est désormais souvent mise à mal par la réglementation. La mise en place de l'encaissement des loyers et l'entrée en vigueur de l'interdiction de louer les passoires énergétiques poussent de plus en plus de propriétaires bailleurs à vendre leur appartement.

« Ils ne parviennent plus à déga-

ger suffisamment de rentabilité. L'offre de petites surfaces à la vente a grossi, tandis que le nombre d'acquéreurs a diminué : ce rééquilibrage a tendance à faire stagner ou baisser les prix », ajoute Anne Monard-Bretin. Cependant, ces propriétaires qui cherchent à se débarrasser de leur appartement se heurtent à la dure réalité : « lorsque le bien possède un DPE classé F ou G, personne n'en veut... Quand bien même celui-ci est bien situé sur le plateau de la Croix-Rousse. »

Et les conditions de financement des acquéreurs qui se compliquent ne devraient pas arranger l'affaire de ces vendeurs. « S'ils veulent vendre, ils devront consentir à des baisses de prix de 6 à 10 % à mon sens », prévient Anne Monard-Bretin.

Yann FORAY

# Une statue virtuelle de Simone de Beauvoir installée place Bellecour

**Le 8 mars prochain, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, Snapchat va installer, en réalité augmentée, huit statues de femmes emblématiques de l'histoire de France dans huit villes, dont Lyon. Sur la place Bellecour, Simone de Beauvoir accompagnera Antoine de Saint-Exupéry.**

« On a fait le constat que les femmes sont sous-représentées dans l'espace public. Seuls 10 % des statues, ou moins dans certaines villes de France, sont des statues de femmes. On a voulu rétablir un peu l'équilibre ». Donatien Bozon, directeur du studio de réalité augmentée de Snapchat, AR Studio, plante le décor. À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, le réseau social met à l'honneur huit femmes illustres dans huit villes de l'Hexagone, dont Lyon.

## Tout se passe sur le téléphone

Le 8 mars, au pied de la statue d'Antoine de Saint-Exupéry, place Bellecour, les Lyonnais pourront découvrir une deuxième statue, virtuelle, de Simone de Beauvoir. Comment ? Après avoir dégainé leur téléphone portable, ils devront se connecter sur leur application Snapchat et pointer leur appareil vers la statue de Saint-Exupéry. Une représentation numérique de la philosophe française apparaîtra



La statue virtuelle de Simone de Beauvoir se trouvera à côté de celle d'Antoine de Saint-Exupéry, sur la place Bellecour. Photo fournie par Snapchat

comme par magie. Rassurez-vous, des « ambassadeurs » du réseau social seront sur place, toute la journée du 8 mars, pour accompagner les utilisateurs en difficulté.

## « Un dialogue silencieux »

« On a essayé d'établir ces paires en fonction de leur domaine. On a trouvé que l'association de Simone de Beauvoir avec Antoine de Saint-

Exupéry faisait du sens, se justifie Donatien Bozon. Simone de Beauvoir n'a pas une histoire intime avec Lyon. Elle est une illustre femme de lettres, comme a pu l'être l'aviateur lyonnais. En établissant un dialogue silencieux entre ces personnages historiques, notre souhait est de contribuer à l'effort de sensibilisation du grand public à la lutte pour les droits des femmes. »

Lyon ne sera pas la seule à accueillir cette noble initiative.

« C'est la première fois qu'on essaie de "mapper" la France pour démocratiser l'accès à la culture, via Snap », se félicite Sarah, responsable des affaires publiques de Snapchat France. Paris, Marseille, Strasbourg, Nantes, Bordeaux, Lille et Metz auront aussi le droit à leurs statues numériques. Simone Veil épaulera le Général De Gaulle

## « Réalité augmentée et réalité virtuelle n'ont rien à voir »

C'est certainement l'image qui vous vient en tête lorsque l'on vous parle de réalité augmentée : celle des filtres « oreilles de chien » popularisés par Snapchat. « C'est l'expression de réalité augmentée la plus connue du grand public », concède volontiers Donatien Bozon, conscient que le travail d'information auprès des utilisateurs sera long. Mais, c'est quoi au juste la réalité augmentée ? « La réalité augmentée n'a rien à voir avec la réalité virtuelle. Ce sont des cousins très éloignés », précise le directeur de l'AR Studio de Snapchat. La « RA », c'est une technologie qui permet de superposer au monde réel des éléments qui sont générés par ordinateur. »

sur les Champs Élysées, Élisabeth Vigée Le Brun accompagnera Pierre Puget au parc Borély de Marseille, tandis que François de Graffigny sortira de terre aux côtés de Montesquieu à Bordeaux. Ces statues virtuelles resteront visibles jusqu'à la fin de l'année. Une occasion parfaite pour découvrir les parcours inspirants de ces femmes qui ont marqué l'Histoire.

Thibaut DALEGRE

## Début d'incendie au théâtre des Célestins : le quartier bouclé



Le feu serait sorti de la machinerie d'ascenseur.

Photo Progrès/Michel NIELLY



24 engins ont été mobilisés. Photo Progrès/Michel NIELLY



74 pompiers sont intervenus sur le début d'incendie.

Photo Progrès/Michel NIELLY

Le quartier a dû être bouclé une partie de ce lundi après-midi. Les pompiers, arrivés à la hâte, se sont activés à circonscrire un début d'incendie survenu au théâtre des Célestins. Pas moins de 74 pompiers et 24 engins ont été mobilisés. Sous les regards des témoins, la fumée s'est élevée depuis le toit du bâtiment culturel où les soldats du feu ont dû monter. Beaucoup de reconnaissances ont dû être faites en amont. « Les équipes ont progressé dans les combles », nous a confié le Sdmis à 18 heures, expliquant que « le travail était difficile, l'ERP (établissement recevant du public, NDLR) étant ancien. »

Selon nos informations, le feu serait parti de la machinerie d'ascenseur, plus précisément d'une gaine électrique. Il était encore trop tôt, ce lundi, pour évaluer l'ampleur des dégâts.

# Incendie au théâtre des Célestins : des dégâts limités

**Aucun dégât majeur. C'est le bilan communiqué par le théâtre des Célestins où lundi en fin de journée un début d'incendie s'était déclaré. Les représentations prévues ce mardi soir ont bien lieu.**

Comme si de rien n'était ou presque. Ce mardi soir, le théâtre des Célestins accueille son public, à la fois dans la grande salle où la troupe de Thierry Jolivet présente *Sommeil sans rêve* mais aussi en Célestine où Catherine Hiegel est sur scène avec ses « hilarantes » *Règles du Savoir-vivre* puis dans Music Hall avec « ses deux comparées ».

« Le bâtiment a été sauvé »

Le début d'incendie qui a frappé le lieu de culture, ce lundi en fin de journée, n'aura pas provoqué de dégâts rendant impossible la continuité du service. Le feu s'était déclaré dans la cage d'ascenseur du théâtre. 35 ouvriers qui procédaient à des travaux d'aménagement intérieur



La technique d'hydro-ventilation a été mise en œuvre afin de permettre l'évacuation des fumées dans les différents niveaux du théâtre. Photo Progrès/Michel NIELLY

avaient dû être évacués et les pompiers, présents rapidement sur les lieux, avaient pu maîtriser le sinistre et sécuriser les lieux. Des fumées importantes avaient été constatées aux niveaux 4, 5 et 6 du théâtre.

« Grâce à un important dispositif, le bâtiment a été sauvé et aucun dégât majeur n'est à déplorer »,

communiquent les Célestins. De son côté, le Sdmis affirme que « l'action rapide des sapeurs-pompiers a permis de grandement limiter l'impact sur le bâtiment ancien. La technique d'hydro-ventilation a été mise en œuvre afin de permettre l'évacuation des fumées dans les différents niveaux du théâtre. » Trois lances avaient été établies, mais

une seule mise en eau pour éteindre l'incendie. Aucun blessé n'était à déplorer.

A noter toutefois que l'ascenseur permettant l'accès à la grande salle pour les personnes à mobilité réduite n'est pas encore en état de fonctionner. Les personnes concernées peuvent contacter le service billetterie (04 72 77 40 00).

# L'annexe cachée de l'hôpital Saint Joseph Saint Luc



Située dans le quartier d'Ainay, la Maison Saint-Martin est un prolongement "hors les murs" de l'hôpital Saint Joseph Saint Luc.

**L'hôpital lyonnais a ouvert dans le quartier d'Ainay un nouveau lieu de prise en charge des patients atteints de diabète, d'insuffisance rénale, de maladies cardio-vasculaires ou encore de douleurs chroniques. Il comprend notamment un service de dialyse.**

Caché depuis vingt ans derrière une façade évoquant plus un musée qu'un hôpital, Saint Joseph Saint Luc maîtrise l'art du camouflé. Depuis le 15 novembre, c'est au sein de la Maison Saint-Martin, immeuble de style florentin, situé rue Franklin, dans le quartier d'Ainay (Lyon 2<sup>e</sup>), qu'il dissimule une nouvelle offre de soins pour patients atteints de maladies chroniques.

## Éducation thérapeutique

Abrutant à l'origine une infirmerie, puis, de 1996 à 2016, un Ehpad, le bâtiment appartient à l'association hospitalière Saint Luc qui l'a mis à disposition de l'hôpital pour développer ce projet « d'hôpital hors les murs ».

Après moins d'une année de travaux, la Maison Saint-Mar-

tin accueille des patients souffrant de diabète, d'insuffisance rénale chronique ou de maladies cardio-vasculaires. Outre des consultations, ces patients bénéficieront, à partir du 3 mars, d'un programme d'éducation thérapeutique, comprenant huit ateliers transversaux et treize ateliers spécifiques à chaque pathologie, pour apprendre, en individuel et en groupe, à mieux gérer et stabiliser leur maladie.

En janvier, un service de dialyse est aussi entré en fonction. Il pourra, à terme, accueillir 36 patients/semaine en plus des 27 lits de dialyse déjà installés à l'hôpital. Les patients dialysés ici sont plus jeunes - 50 ans en moyenne - « mais les standards sont les mêmes et quand il y a un problème, comme avec une patiente la semaine dernière, ils sont rapatriés sur l'hôpital sans perte de chance », précise le Dr Emmanuel Villar, chef du service de néphrologie de Saint Joseph Saint Luc.

Les plus autonomes pourront bientôt être formés à la dialyse à domicile.

Le centre de la douleur de l'hôpital va également rejoindre la Maison Saint Martin. « Cela devrait permettre de di-

minuer l'anxiété de ces patients car l'hôpital a un côté anxiogène », remarque le Dr Cédric Luyton, chef du pôle de médecine de Saint Joseph Saint Luc.

Pour le Dr Villar, ce projet incarne véritablement les concepts rebattus aujourd'hui dans le milieu hospitalier : « remettre l'organisation autour du patient » et « aller vers (le patient) ».

## « Remettre l'organisation autour du patient »

« Là, on casse le modèle hospitalier. Et ce n'est pas simple pour les médecins hospitaliers car l'hôpital est organisé autour d'eux, pas des patients », souligne le néphrologue, qui s'amuse de l'effet « whaou » produit chez les patients arrivant ici.

« À chaque fois, on entend « qu'est-ce que c'est beau » ! Du coup, toutes les consultations commencent très très bien », abonde le Dr Luyton. Et si certains craignent que la beauté ne se répercute sur les tarifs, l'hôpital rappelle que, quel que soit le lieu, il reste fidèle à ses principes : pas de dépassement d'honoraire ni de reste à charge pour le patient.

Sylvie MONTARON

## « On se sent comme dans un centre de vacances... »

Cela fait deux ans et demi que Myriam Derusme, 55 ans, vient trois fois par semaine de Cours-la-Ville à Lyon, en véhicule sanitaire, pour être dialysée pendant 4 à 5 heures. Depuis quelques semaines, ce n'est plus à l'hôpital Saint Joseph Saint Luc mais à la Maison Saint-Martin que cette patiente éligible à la greffe, est dialysée.

« La relation est impeccable avec les infirmières et les docteurs ; on se sent écouté, explique-t-elle. Ici, c'est tranquille ; c'est reposant. On dirait un peu une maison de repos. C'est un lieu convivial ; on est tous regroupés. C'est l'hôpital mais cela ne fait pas trop hôpital, je préfère. On se sent comme dans un centre de vacances... je suis bien. »



Myriam Derusme vient désormais réaliser ses séances de dialyse à la Maison Saint-Martin.

Photo Progrès/Sylvie MONTARON

# Projet du musée des Tissus : les riverains ont besoin d'être rassurés

Dans la continuité du dialogue instauré en septembre 2022 entre la Région et l'association de préservation du quartier, Florence Verney-Carron, vice-présidente du groupement d'intérêt public et Aziza Gril-Mariotte directrice du musée des Tissus ont reçu les porte-paroles des riverains pour faire un point.

Le 16 janvier 2023, Laurent Wauquiez (LR), président de la Région Auvergne Rhône Alpes dévoilait les dernières évolutions du projet du Musée des Tissus. Tout en respectant la signature architecturale de Rudy Ricciotti présentée au concours, elles allaient dans le sens des riverains : réduction de la surface totale du musée de 1 500 m<sup>2</sup>, baisse globale de la hauteur des murs, ajout de verdissement et externalisation des collections.

## Région et Musée se sont rapprochés de la Ville et des services de l'État

Depuis, la Région et le musée ont affiné le projet, notamment le parcours de visite. La Région a rencontré et présenté le projet aux services de la Ville et de l'État (DRAC) dans l'optique de la préparation du permis de construire. Le dialogue est bien amorcé avec le maire de Lyon,



Au premier plan, Aziza Gril-Mariotte, directrice du musée (à gauche) aux côtés d'Eddie Pipitone, secrétaire général et Florence Verney-Carron, vice-présidente du groupement d'intérêt public du musée des Tissus (à droite) répondent aux questions d'Isabelle Belval et Cyril Glorieux porte-paroles de l'association de préservation du quartier du musée des Tissus. Photo Progrès/Nadine MICHOLIN

Grégory Doucet (EELV) pour le choix du futur local qui servira à abriter les réserves des collections du musée. Quant au dialogue avec les membres de l'association de préservation du quartier du musée des Tissus, il se poursuit au rythme d'une réunion mensuelle, comme instauré depuis septembre 2022.

Ce mardi 28 février, un mois et demi après la présentation à la Région, Isabelle Belval et Cyril Glorieux, ont posé une vingtaine de questions et précisions à Florence Verney-Carron, vice-présidente du groupement d'intérêt public, Eddie Pipitone, secrétaire général et Aziza Gril-Mariotte, directrice du musée

des Tissus. Les deux porte-paroles des habitants avaient pris soin au préalable de présenter les documents fournis par la Région aux membres de l'association et aux voisins, avides de se projeter.

« Nous apprécions favorablement la démarche. On reconnaît que la Région a fait un

énorme effort pour que ce projet soit moins impactant pour les riverains. On avance de façon constructive. On voit les choses plus en profondeur » admet Isabelle Belval qui ne veut pas revenir sur le passé, après deux ans d'atermoiements.

## « C'est un long chemin »

« Les riverains ont besoin d'être rassurés, même sur de petits détails. L'idée est d'avancer ensemble et d'être transparent » mentionne Cyril Glorieux. Incontestablement, le ton s'est apaisé entre les différentes parties.

« C'est un long chemin. La Région met tout en œuvre pour aboutir au dépôt du permis de construire » avance Florence Verney-Carron. La conseillère municipale (Droite, Centre et Indépendants) concède : « Dans la mesure du possible, on répond aux questions et aux points de détails individuels. Ainsi lorsque l'on parle de toits terrasse, c'est bien un toit et non une terrasse. Sur les questions plus larges, type matériau choisi, devant la crainte des riverains qu'il soit réfléchissant, l'architecte Rudy Ricciotti reste attentif ». La prochaine réunion est prévue fin mars-début avril.

Nadine MICHOLIN